



DÉCISION

N° : 2024-224

Exécutoire le : 30 SEP. 2024

Publiée / Notifiée le : 30 SEP. 2024

Visée le : 30 SEP. 2024

MARCHES PUBLICS
Accord-cadre n°24018
Plateforme verre_ réception, stockage et rechargement du verre de Grand Lac
Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

D'attribuer le marché n°24018 relatif à la réception, le stockage et le rechargement du verre de Grand Lac pour une durée de 2 ans, renouvelable une fois pour une durée de deux ans.

Le montant maximum sur deux ans de l'accord cadre est de 80 000 € HT.

Le titulaire retenu pour ce marché est l'entreprise NANTET LOCABENNES domiciliée 353 Allée de l'artisanat, Petit cœur, 73260 la Léchère.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- L'entreprise titulaire du marché : NANTET LOCABENNES

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine, municipal et gens du voyage
le 26/09/2024 08:20:48

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2024-224 : Accord-cadre n.24018 - Plateforme verre_ réception, stockage et rechargement du verre de Grand Lac - Attribution

Date de transmission de l'acte : 30/09/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 30/09/2024

Numéro de l'acte : dec806 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20240926-dec806-CC

Date de décision : 26/09/2024

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)